

Gender Equality Charter

All forms of discrimination and prejudice relating to sex, race, colour, ethnic and social background, genetic characteristics, language, religion or beliefs, political opinion or any other opinion, belonging to a national minority, fortune, birth, disability, age, sexual orientation or socio-economic status should be eliminated within the framework of the UCI and organisations working for, and associated with, the UCI.

Specific to this Charter, equality between women and men is a fundamental right and is at the heart of the UCI's efforts to achieve gender equality within cycling. Gender equality means that women and men, and girls and boys, enjoy the same rights, resources, opportunities and protections. It does not require that girls and boys, or women and men, be the same, or that they be treated exactly alike.

In order to promote and achieve gender equality in Cycling, the UCI has established a Gender Equality Charter which will include policies to remove all forms of gender-based discrimination and bias. This approach is in line with the International Olympic Committee's agenda 2020 for the development of Gender Equality.

The scope of the policies under the Charter will encompass: the evolution of the sport of cycling across all disciplines to improve and increase participation, performance and conditions for women athletes, retirement from professional careers for women athletes, development of women's cycling among National Federations, increasing the representation and contribution of women in cycling governance, administration and technical roles.

UCI World Championships Award Ceremonies Policy

1. Background

Women were often seen as hostesses on the podiums of the cycling races in order to give the prizes directly to the winners. Their role varies from one event to another and a certain stereotype of 'podium girls' has pervaded for several years.

In order to achieve equality between men and women, the UCI wishes to set up within its own events a strict and global policy applicable to all of its World Championships.

The goal is to no longer hold the hostess as the centre of attention and disallow outfits and gestures that may be deemed sexist.

2. Scope

The aim of this policy is to define the role and function of the official hosts and hostesses of the ceremonies of the UCI World Championships.

Gender equality must be forefront particularly during the award ceremonies, more specifically during the UCI World Championships, the showcase events of the Union Cycliste Internationale.

3. Policy Statements

– **Equal gender representation in award ceremonies is mandatory:**

The number of hosts and hostesses present at the official ceremonies of all UCI World Championships must be equal. There must be the same number of women and men on the podium for the awarding of the various prizes (excluding riders and officials giving prizes). The UCI will make ensure this parity is respected by the Local Organisation Committees.

– **Elimination of gender stereotypes is essential to achieving gender equality:**

In this context, the hosts' and hostesses' outfits for the official award ceremonies of all UCI World Championships must be approved by the UCI Communications Department prior to the event. The goal is to make sure the outfits presented at the official award ceremonies are decent and appropriate.

– **Physical contact should be the same for men and women:**

Hosts / hostesses and celebrities giving prizes to riders will be able to shake hands, but there will be no additional physical contact (e.g. kissing, embracing, etc.)
The organisation guide will provide guidance on each role involved in the Awards Ceremony

Charte de l'égalité hommes/femmes

Toutes les formes de discrimination et de préjugés relatifs au sexe, à la race, à la couleur, à l'origine ethnique et sociale, aux caractéristiques génétiques, à la langue, à la religion ou aux convictions, aux opinions politiques ou à toute autre opinion l'orientation ou le statut socio-économique devraient être éliminés dans le cadre de l'UCI et des organisations travaillant pour et avec l'UCI.

Spécifique à cette Charte, l'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental et est au cœur des efforts de l'UCI pour réaliser l'égalité des genres dans le cyclisme. L'égalité des sexes signifie que les femmes et les hommes, ainsi que les filles et les garçons, jouissent des mêmes droits, ressources, opportunités et protections. Il ne nécessite pas que les filles et les garçons, ou les femmes et les hommes, soient identiques, ou qu'ils soient traités de la même manière.

Afin de promouvoir et de réaliser l'égalité des sexes dans le cyclisme, l'UCI a établi une Charte de l'égalité des sexes qui inclura des politiques visant à éliminer toutes les formes de discrimination et de préjugés sexistes. Cette approche est conforme à l'agenda 2020 du Comité International Olympique pour le développement de l'égalité des genres.

La portée des politiques de la Charte englobera : l'évolution du sport cycliste dans toutes les disciplines pour améliorer et augmenter la participation, la performance et les conditions pour les athlètes féminines, la retraite des carrières professionnelles pour les athlètes féminines, le développement du cyclisme féminin parmi les fédérations nationales, l'augmentation de la représentation et de la contribution rôles administratifs et techniques.

Politique relative à la Cérémonie protocolaire des Championnats du Monde UCI

1. Contexte

Les femmes apparaissent régulièrement sur les podiums des courses cyclistes comme des hôtes présentes afin de remettre les prix directement aux gagnants. Leur rôle varie d'un événement à l'autre et un certain stéréotype de «podium girls» s'est installé au fil des années dans le monde du cyclisme.

Afin de réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes, l'UCI souhaite mettre en place dans ses propres épreuves une politique stricte et globale applicable à l'ensemble de ses Championnats du Monde.

Le but est de ne plus placer l'hôtesse au centre de l'attention et d'interdire les tenues et les gestes qui peuvent être jugés sexistes.

2. Objectifs

Le but de cette politique est de définir le rôle des hôtes et des hôtesse des cérémonies protocolaires des Championnats du Monde UCI.

L'égalité des genres doit être au premier plan notamment lors des cérémonies de remise des prix, plus particulièrement lors des Championnats du Monde UCI, les événements phares de l'Union Cycliste Internationale.

3. Principes de cette politique

- **La représentation égale des sexes dans les cérémonies de remise des prix est obligatoire :**
Le nombre d'hôtes et d'hôtesse présents aux cérémonies officielles de tous les Championnats du Monde UCI doit être égal.
Il doit y avoir le même nombre de femmes et d'hommes sur le podium pour l'attribution des différents prix (excluant les coureurs et les officiels donnant des prix). L'UCI s'assurera de la mise en place de ce principe par les Comités Locaux d'Organisation.

- **L'élimination des stéréotypes de genre est essentielle pour parvenir à l'égalité des sexes :**
Dans ce contexte, les tenues des hôtes et des hôtesse pour les cérémonies officielles de remise des prix de tous les Championnats du Monde UCI doivent être approuvées par le Département des Communications de l'UCI avant l'événement.
Le but de ce principe est de garantir la décence des tenues lors des cérémonies officielles de remise des prix.

- **Le contact physique devrait être le même pour les hommes et les femmes :**
Les hôtes / hôtesse et les célébrités donnant des prix aux coureurs pourront se serrer la main, mais il n'y aura pas de contact physique supplémentaire (par exemple, bise, embrassade, etc.)
Le guide d'organisation fournira des conseils sur chaque rôle impliqué dans la cérémonie de remise des prix